

Procès-verbal de la séance du 12 mai 2025

Ouverture à 18h40

Mme Soulayres donne pouvoir à M. Puech.

Tous les autres conseillers sont présents.

Un hommage est rendu à Mme Delphine Déjean par M. le Maire pour son action associative, et son dévouement aux habitants. Une minute de silence est observée.

Mme Catherine Lemery est introduite comme conseillère municipale.

Intervention :

Mme Loire, directrice de l'école, est invitée à intervenir sur la situation des effectifs de l'école, dans un contexte de baisse démographique en Tarn-et-Garonne.

Elle invite le conseil municipal à ne pas être surpris par une éventuelle décision qui peut intervenir à la rentrée 2025.

En effet, l'effectif s'est maintenu à 110 élèves cette année, mais 20 élèves vont partir, qui seront compensés par 4 nouveaux élèves, soit 99 élèves. En 2026, la prévision est de 97 élèves, ce qui se traduira par des classes de moins de 20 élèves, et un risque de fermeture de classe sur les 5 existantes.

Les familles nouvellement installées sur la Commune devront être informées des atouts de l'école du village. M. le Maire appuie cette démarche et rappelle qu'il l'a toujours fait. Une réunion de la commission Education est envisagée d'ici la fin du mois de mai, en présence de Mme Loire et des représentants de l'APE pour structurer les propositions d'action.

01 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE PRECEDENTE

Approbation à l'unanimité des votants.

02 – COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE

Pas de remarques.

03 – MISE A DISPOSITION DU BIEN GRIMAL AVEC L'EPFL

Un débat s'engage autour des termes de la convention de mise à disposition du bien par l'Etablissement Public Foncier de Montauban à la commune.

M. le Maire en donne lecture.

Approbation à l'unanimité du contenu de la convention.

04 – COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Suite à la disparition tragique de Mme Dejean, la composition des commissions communales est revue ainsi :

Finances et gestion administrative	GABENS Jean-Louis – LEMERY Catherine – IMBERT Jean-Paul – MAUVAIS Arnaud – PUECH Pierre
Aménagement du territoire	BENECH Catherine - CARTAGENA Laurent – Mc BRIDE VERGARA Leslie – GABENS Jean-Louis – MAUVAIS Arnaud – MORIN Maryse
Action sociale – Santé - Sécurité	CARTAGENA Laurent – MARILLAUD Béatrix – MAUVAIS Arnaud – DELERIS Jean-François - MORIN Maryse –
Enfance – Jeunesse – Vie scolaire	BENECH Catherine - BOUTIÉ-HUS Michèle – MARILLAUD Béatrix – MAUVAIS Arnaud – VERGARA Leslie
Patrimoine – Culture – Sports - Loisirs	BOUTIÉ-HUS Michèle – LEMERY Catherine – GABENS Jean-Louis – LEMOTHEUX Françoise – SOULAYRES Isabelle
Économie - Communication	BENECH Catherine – DELERIS Jean-François – IMBERT Jean-Paul – LE MOTHEUX Françoise –PUECH Pierre

05 – DEMANDE FONDS DE CONCOURS GMCA

M. le Maire : Le plan de financement de l'extension du local pétanque de 25 m² doit être revu pour un montant total de 38 475 euros HT. M. Imbert donne lecture intégrale du nouveau plan de financement.

Vote : Approbation à l'unanimité

06 – CREATION EMPLOI SURVEILLANT BAIGNADE

M. le Maire : création d'un emploi de surveillant de baignade. M. Gabens donne lecture de la proposition de poste du 1^{er} juillet au 31 août 2025.

Vote : Approbation à l'unanimité

05 – QUESTIONS DIVERSES

- Leslie Mc Bride Vergara : des plantations de végétaux sont à renouveler à plusieurs endroits du village, comment anticiper sur les plantations d'automne ?

Un débat s'engage pour fleurir davantage le village et planter des arbustes ; Mme Mc Bride Vergara propose de faire un inventaire des besoins afin d'estimer un budget pour cela ; un conseil peut être demandé à la Mairie de Montauban sur le choix des essences à privilégier. Mme Boutie-Hus propose de revoir aussi les plantations sur le chemin de croix de Cos.

M. le Maire invitera la commission aménagement à travailler sur ce dossier.

- JF Déléris : un avant-projet de village santé a été proposé au Grand Montauban, pour faire profiter les habitants de Lamothe-Capdeville de cette initiative de promotion de la santé au quotidien qui se déploie sur 3 quartiers de Montauban en 2025 ; quel soutien de la municipalité peut être attendu ?

M. le Maire a participé à une première réunion pour lancer cette manifestation sur la Grand Montauban. Une date en février 2026 pourrait être retenue à la salle des fêtes de Lamothe.

- M. Déléris : 3 terrains vont être viabilisés chemin des Martelles, la révision du schéma d'assainissement prévoit-elle le raccordement des eaux usées au réseau public pour les 14 habitations à terme ?

M. le Maire répond que non, il n'est pas prévu une telle extension.

En revanche, la fibre enterrée sera déployée sous peu sur environ 100 mètres ; le reste sera probablement en aérien.

- Mme Boutie-Hus et Mme Marillaud ont animé une réunion avec un groupe de jeunes récemment sur le thème des aménagements : ils ont demandé 1 poubelle, 2 bancs, de mettre la grille de protection autour de l'aire des petits, de mettre en place un panneau « *le Parc* » et à la plage un filet de volley ou autre.

Un atelier peinture des jeux encadré par des adultes en accord avec les jeunes est envisagé.

Un débat s'engage autour des jeux spontanés des jeunes dans le village. M. le Maire va contacter la gendarmerie pour faire des rondes derrière la salle des fêtes afin de faire cesser les jeux de ballon contre les surfaces vitrées de celle-ci.

Concernant le projet de peinture de l'aire de jeux par les enfants ; la question des moyens, celles des assurances, des autorisations, du porteur du projet sont posées. M. le Maire va se renseigner sur les opportunités d'animation de cet atelier en toute sécurité pour les participants.

- Informations diverses : les caméras de la plage fonctionnent à nouveau ; la plage fera l'objet d'un repas partagé de type « auberge espagnole » avec animations le dimanche 18 mai prochain.

Levée de la séance à 20h20.